



Rachat garage avant divorce

Par Fripouille83

Bonjour

Mon époux et moi souhaitons divorcer. Avant de faire entrer les avocats en jeu nous souhaiterions mettre au clair nos biens immo.

Nous avons un appart et un garage.

Je voulais commencer par le garage car cela me semblait plus simple?.je n'en suis pas si sure.

Valeur du bien 20000?

Crédit en commun restant 7200?

Je souhaiterais acquérir le bien.

Est il possible de racheter le crédit ? Si oui comment cela se passe ? Doit on d abord rembourser le crédit pour que j'en prenne un autre ?

Avec mon futur ex époux nous sommes d accord. Je lui donnerai 10000?.

Quels seront les frais de notaires ?

Comment procéder ? Banque ou notaire en premier ?

Merci bonne journée

Par yapasdequoi

Bonjour,

Pourquoi procéder séparément ?

Le garage est-il une dépendance de l'appartement ? Si oui vous avez intérêt à faire un seul acte (pour limiter les frais de notaire)

D'autre part pour devenir seul propriétaire, il faut liquider la communauté, et donc avoir divorcé. Sinon tout ce que vous achetez appartient à la communauté...

Et les frais de notaire de partage sont moins élevés que les frais d'acquisition (2,5% au lieu de 8%... sauf erreur)

Par Rambotte

Bonjour.

Vous n'avez pas précisé votre régime matrimonial...

Les frais de partage d'indivision matrimoniale ou successorale sont redescendus à 1,1% a priori.